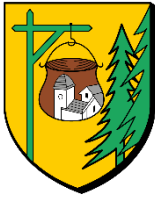


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20191202_01

Séance du 2 décembre 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
23 novembre 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
10 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absente excusée : Claudine QUATREPOINT

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Extension du restaurant scolaire, maîtrise d'œuvre et demande de subvention

La fréquentation du centre périscolaire est en hausse constante, en particulier le midi. Le nombre moyen d'enfants prenant le repas est de près de 35 (+ 10 par rapport à 2018-2019), alors que le restaurant scolaire a une capacité d'environ 25-30 enfants.

Il est donc nécessaire d'agrandir la salle de restauration, en prenant de l'espace (env. 45 m²) sous l'actuel préau fermé. Ce préau sera par conséquent inutilisable car trop petit et une nouvelle halle, multifonctionnelle, simple et seulement couverte devra être aménagée, dans le prolongement de la première extension de l'école.



Le SIDEC du Jura a été rencontré et propose à la fois son concours pour la maîtrise d'œuvre du projet en lien avec l'architecte Georges LADOY et a transmis une estimation (fourchette haute) des travaux pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'État.

Concernant la maîtrise d'œuvre, la proposition est la suivante :

Intervenant	Montant HT
Georges LADOY (<i>architecte, mission de conception du préau, permis de construire, plans techniques, étude de structure</i>)	6 980,00 €
SIDEC du Jura (<i>extension du restaurant scolaire, suivi des travaux et du montage financier</i>)	5 643,00 €
Total HT	12 623,00 €

Par ailleurs, le SIDEC peut assister la Commune au niveau des procédures administratives (appels d'offres...) pour un coût de 219 € par demi-journée en mise à disposition de services.

Concernant le projet en lui-même, le budget maximal estimé par le SIDEC est :

Dépenses	Montant estim. HT
Extension du restaurant scolaire	31 000,00 €
Construction d'une halle	84 000,00 €
Dépenses annexes (<i>maîtrise d'œuvre, révision de prix, coordonnateur sécurité, étude géotechnique...</i>)	34 648,00 €
<i>Total HT</i>	<i>149 648,00 €</i>
<i>TVA (20 %)</i>	<i>29 929,60 €</i>
Total TTC	179 577,60 €

Le plan de financement serait le suivant :

Recettes	Montant
État (DETR, 30 %)	42 494,40 €
FCTVA	29 457,91 €
Autofinancement	107 625,29 €
Total TTC	179 577,60 €

A l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de confier la maîtrise d'œuvre au SIDEC du Jura avec l'architecte Georges LADOUY pour un montant de 12 623 € HT ;
- approuve l'opération et arrêter les modalités de son financement ;
- valide le plan de financement prévisionnel ;
- sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- donne tout pouvoir à M. le Maire pour accomplir ces formalités.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE